Questions Sociopolitiques et Environnementales Comment traiter les problèmes publics ?

Extrait 1 : Le citoyen n'a pas les moyens de se former une opinion sur les problèmes publics (Lippman, 1925)

Il n'y a donc rien de bien neuf dans ce désenchantement qu'exprime le citoyen en s'abstenant, en ne votant que pour la tête de liste, en ne se déplaçant pas pour les primaires, en ne lisant ni discours ni documents, et j'en passe : la liste de ses pêchés par omission pour laquelle on le dénonce est longue. Ne comptez pas sur moi pour le dénoncer davantage. Je suis avec lui de tout cœur, car j'estime qu'on fait peser sur ses épaules le poids d'une tâche impossible et qu'on exige de lui la réalisation d'un idéal inaccessible. Cette impression, je la ressens d'ailleurs, moi qui ai pourtant fait de la gestion des affaires publiques mon principal centre d'intérêt, consacrant à son analyse le plus clair de mon temps : en vérité, je n'arrive pas à dégager le temps nécessaire à accomplir ce qu'attend de moi la théorie de la démocratie. J'entends par là, savoir ce qui se passe et s'être forgé une opinion valable sur toutes les questions se posant à une communauté qui se gouverne elle-même. Mieux : jamais je n'ai rencontré personne, du président des Etats Unis au professeur de science politique, qui incarnât peu ou prou cet idéal incontesté de citoyen souverain et omnicompétent. (55)

Extrait 2 : Des procédures et des tests sont nécessaires pour identifier les groupes compétents pour régler les problèmes (Lippman, 1925)

Dans ce type de circonstances, le test consiste à identifier quel est le parti qui se montre le moins empressé à se soumettre à une enquête et à accepter ses conclusions. Non que les experts soient toujours infaillibles ou les tribunaux forcément impartiaux. Simplement, si le public est contraint d'intervenir dans une affaire complexe sortant de l'ordinaire, le test de l'enquête publique est l'indice le plus sûr pour vérifier qu'un protagoniste est sincère, qu'il aborde avec confiance la perspective d'une enquête, et qu'il accepte volontiers de prendre ce risque parce qu'il croit à la possibilité d'ajustements raisonnables. Certes, il peut récuser un tribunal. Mais il doit dans ce cas en proposer un autre. Ce test permet de savoir si, en l'absence de règle établie, un protagoniste a la volonté d'agir conformément à une méthode inspirée du droit ou, du moins, dans une perspective qui permettrait de produire une autre loi. (129)

Extrait 3 : Contre Lippman, Dewey affirme la nécessité de plus de démocratie (Zask dans Dewey, 2005)

Alors que Lippmann réduit l'opinion publique à la somme des opinions privées et préconise l'introduction d'un groupe d'experts entre le public et le gouvernement, Dewey, fidèle à la devise selon laquelle les maux dont souffre une démocratie ne peuvent être soulagés que par davantage de démocratie, s'attelle comme philosophe, comme pédagogue et comme militant politique, à la reconstruction d'un public effectif qui se préoccuperait plus fondamentalement de définir ses intérêts et de les politiser que de contrôler les gouvernants. (22)

Extrait 4: Il faut des médiateurs artistiques et intellectuels (Dewey dans Lippman, 1925)

Car en définitive, la grande question qui se pose est d'ordre artistique et scientifique : il s'agit pour la presse de décrypter de façon continue et systématique les mouvements de notre société – parmi lesquels j'inclus les désirs et les intentions des différents publics. C'est là un problème à la fois artistique et intellectuel : non seulement il faut une organisation scientifique pour identifier, noter, et interpréter, ce qui, dans les faits et gestes des uns et des autres, concerne le citoyen ; il faut aussi trouver moyen de rendre la présentation de ces résultats puissante et convaincante. (181)

Extrait 5: Les problèmes publics comme « étiquetage » (Cefaï, 1996)

Ainsi Becker explique- t-il que la déviance n'est pas seulement la transgression d'une norme communément admise, mais qu'elle est aussi une production des groupes sociaux qui « instituent des normes dont la transgression constitue la déviance » Elle n'est pas construite comme problème public parce qu'elle sort des moyennes statistiques ou parce qu'elle relève d'une pathologie médicale, mais parce qu'elle est l'enjeu d'un processus d'étiquetage. Nous n'avons plus affaire au traitement d'une dysfonction ou à un conflit de valeurs, mais à une activité collective qui est attribué le label de « déviant » : policiers, juges, professeurs, parents et assistantes sociales stigmatisent un comportement comme déviant, et sont eux-mêmes stigmatisés comme des étrangers au monde du déviant, qui s'approprie dans son procès d'auto-identification certains des stigmates qui lui sont apposés par ses interactants.

Extrait 6 : les problèmes publics comme objet d'un processus de constitution (Cefaï, 1996)

Pour notre part, nous pensons que le problème public est construit et stabilisé, thématisé et interprété dans les cadres ou les trames de pertinence qui ont cours dans un horizon d'interactions et d' interlocutions. Son existence se joue dans une dynamique de production et de réception de récits descriptifs et interprétatifs ainsi que de propositions de solution. Ces récits lui confèrent son individualité, sa réalité et sa légitimité ; ils campent les protagonistes et les intrigues qui le constituent. Ils engagent des connaissances de sens commun, préjugés et stéréotypes entre autres, partagées par ses producteurs et ses récepteurs ; ils sont rectifiés à travers des entrechocs d'images et des confrontations d'arguments, qui sont toujours plus que des états mentaux subjectifs.

Pour approfondir :

- Walter Lippman, (1925) Le public fantome.
- John Dewey (1927), le public et ses problèmes